

Réf: Dossier 219291

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE HEMA » en abrégé « SCI HEMA »

Siège Abidjan, Marcory, Abidjan Marcory
résidentiel, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 11/04/2023 reçus par Me Etude de Maître Sylla Sokona, MANDATAIRE, enregistrés au CEPICI, le 15/05/2023, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE HEMA » en abrégé « SCI HEMA »

Objet : La société a pour objet directement ou indirectement en tous pays et particulièrement en république de COTE D'IVOIRE :

- L'acquisition, la mise en valeur et l'exploitation de tous terrains bâtis ;
- la promotion et la construction, la prise à bail, la location et la gérance de tous biens immobiliers ;
- l'achat la vente l'entretien, l'administration de tous les biens immobiliers ;
- la réhabilitation et l'aménagement de bâtiments et d'espaces ;
- assainissement ;
- la représentation, la fabrication, l'importation et l'exportation de tous matériaux de construction ;

Et plus généralement toutes opérations commerciales ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement en totalité ou en partie à l'objet ci-dessus, ainsi que tout autre type d'opération.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Marcory, Abidjan Marcory

residentiel, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M MANGHANI JITESH LAXMAN
(ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B42-00076 du 06/06/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°41383/GTCA/RC/2023 du 06/06/2023

